

**Compte Rendu du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 16 septembre 2016 - 20 heures 30**

13 présents - 1 absent excusé - 1 absent.

**PLU**

Monsieur le Maire présente le projet de Plan Local d'Urbanisme et rappelle les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Il présente les orientations d'aménagement et de programmation, le plan de zonage du PLU, le règlement, les emplacements réservés, les servitudes d'utilité publique.

Le conseil Municipal arrête le projet de PLU.

Dit que le projet est transmis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration ainsi qu'aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale.

Dit qu'à la fin de cette consultation le PLU sera soumis à l'enquête publique.

**CCAS**

Le Centre des Finances publiques nous informe que l'article 79 de la loi Notré supprime l'obligation pour les communes de moins de 1.500 habitants de disposer d'un CCAS.

Le conseil municipal souhaite conserver un CCAS.

**Travaux**

Point sur les travaux faits et en cours

**Bâtiments travaux réalisés**

\* Hervé HUGUES

- Remise en conformité des BAES Blocs Autonomes d'Eclairage de Secours à l'Eglise.

\* Société EUROFEU : mise aux normes protection incendie,

- Plan d'intervention Format A3 dans tous les ERP (soit 11)

- Complété le parc extincteur en le réorganisant et l'adaptant en fonction des sites.

\* Entreprise SUCHET et OUISE : bâtiment du caveau

- Changé les menuiseries des deux logements

- Mise en peinture 3 couches,

- Peinture des menuiseries extérieures de la salle des associations et du cabinet des infirmières.

\* Entreprises CHERPIN et BILLET FONTERET

- Place de stationnement pour personnes handicapées

**Espace de glisse urbaine**

Nous avons déposé un dossier de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour financer la construction d'un espace de glisse urbaine.

Compte tenu du nombre de dossiers reçus dans les services et du montant de l'enveloppe allouée pour le département, une sélection a été opérée parmi les opérations pour lesquelles la dotation était sollicitée.

Monsieur le Sous-Préfet informe qu'il n'a pas pu donner une suite favorable à notre demande.

## Nouveaux programmes

### Eglise

Le Conseil approuve les travaux : retraitage des lignes alimentation et télécommande entre la sacristie et le coffret clocher.

Il approuve le devis des Ets BODET pour un montant de 1.700 € HT soit 2.040 € TTC.

### Boulangerie

Le conseil approuve les travaux de remplacement de la porte d'entrée au logement Boulangerie.

Il approuve le devis de l'entreprise PLASSE de COURS pour un montant de 1.240 € HT soit 1.308,20 € TTC.

### Salle Polyvalente

Séparation du chauffage Salle Polyvalente - Accueil de loisirs.

Un devis reçu, il est demandé d'autres devis.

### Parking cimetière

Travaux à réaliser : découpe de la chaussée, décapage d'enrobé - mise en place enrobés à chaud et raccordement avec le parking.

Le Conseil approuve le devis de la SARL Billet Fonteret de Cours d'un montant de 2.977 € HT soit 3.572,40 € TTC.

### Eclairage public - SYDER

Le conseil ne donne pas suite au programme de travaux au lieudit « Magny » concernant la remise en état d'une lampe éclairage public.

### Tracteur

Suite à une casse moteur le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'un tracteur neuf.

Il approuve le devis de l'entreprise GARNIER de Saint-Jean-la-Bussière pour un montant de 48.000 € HT soit 57.600 € TTC.

Approuve la reprise de l'ancien tracteur et du chargeur pour un montant de 5.000 €.

Accepte le financement Agilor de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est : 43.000 € sur 7 ans au taux d'intérêt fixe de 0.79 %.

### Divers bâtiments

Le conseil approuve le devis d'Hervé HUGUES pour mise en conformité suite aux rapports de contrôle APAVE.  
Devis de 3.088 € HT soit 3.705.60 € TTC

### Acquisition mobilier

Meuble archive pour la salle du conseil

Le Conseil approuve le devis des Ets Meubles Corgié de Cours

Meuble en mélaminé 3000 x 2500 x 500 - 10 rayons - 3 portes coulissantes : 1.356,36 € HT soit 1.492 € TTC.

## Accessibilité

Nous avons 3 ans pour mettre les bâtiments communaux recevant du public, aux normes.  
Il est demandé une étude pour la mise en accessibilité des commerces du bourg.

## Voirie

\* Le Point à Temps (PATA) a été fait : 2,700 T comme prévu.

\* Un arrêté de circulation a été pris pour la VCC2E, chemin du reins à Magny.

Un des murs de piédroit du pont est effondré sur 50 %, l'autre présente un trou de 0,5 m<sup>2</sup> et les pierres sont très déjointées et prêtes à tomber. La dalle de couverture est en état mais ne supporterait sans doute pas une grosse charge, en ne reposant que sur 70 % de ses appuis.

Les réparations sont à la charge de la COR car cette voie est d'intérêt communautaire.

\* Le Conseil approuve les travaux d'entretien de la voirie à réaliser : 26 recoupes, curage fossés, réfection talus déchèterie, empierrement chemin de goutte romaine.

Il approuve les devis de Robert DENIS de Saint-Vincent-de-Reins pour un montant de 4.735 € soit 5.682 € TTC.

## Lotissement « Le Replat »

Le Conseil accepte de vendre à Monsieur Sébastien PLASSE le lot n° 12.

Parcelle de 10 a 73 ca.

Fixe le prix de vente au m<sup>2</sup> à 14,37 € HT soit 17.244 € TTC.

## Bâtiments communaux

### Eglise patrimoine

Par arrêté du 10 aout 2016 le Préfet du Rhône a inscrit au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants :

- deux confessionnaux, chaire et bancs, bois, XIXe s, ébéniste anonyme,  
Conservés dans l'église de Saint-Vincent et appartenant à la commune.

### Loyer studio

Nouveau locataire studio en dessus de la bibliothèque :

Monsieur Moniatte - Montant du loyer : 270 €.

## Comptabilité - Modifications du budget

### Taxes additionnelles

\* Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux - exercice 2016. La somme allouée à notre commune est de 29.984,85 €.

### FPIC

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales.

Nous avons touché en 2014 : 7.654 € et en 2015 : 10.407 €. En 2016 nous allons toucher 14.351 €.

Le Conseil accepte de modifier le budget 2016 de la Commune suite à des dépenses et recettes nouvelles.

Section de Fonctionnement - Recettes : opérations réelles : + 23.434 €.

Section de Fonctionnement - Dépenses : opérations réelles : + 13.434 € - opération d'ordre : virement à la section d'investissement : + 10.000 €.

Section d'investissement - Dépenses : opérations réelles : + 80.419 €.

Section d'investissement - Recettes : opérations réelles : + 70.419 € - opération d'ordre : virement de la section de fonctionnement : + 10.000 €.

#### Comité des fêtes

Le conseil accepte de faire une avance de 4.000 € pour l'acquisition d'une remorque réfrigérée.  
Une retenue de 1.000 € sera faite sur les 4 années à venir sur la subvention accordée annuellement.

#### Subvention au CCAS

Lors du vote du budget une subvention a été inscrite pour le CCAS d'un montant de 4.000 € ; subvention servant à l'équilibre du budget.

Suite à la vente du bois de Ranchal, propriété du CCAS il n'apparaît pas nécessaire de verser cette subvention. Le Conseil annule la subvention prévue au Budget.

#### Admission en non-valeur

La liquidation judiciaire de Véronique FELIX (ancienne coiffeuse) s'est achevée par une clôture pour insuffisance d'actif.

Le montant total des loyers non réglés s'élève à 1.234,40 €.

Cette somme n'étant pas susceptible de recouvrement le conseil municipal l'admet en non-valeur sur le budget de l'exercice 2016.

#### Trésorerie d'Amplepuis

Fermeture de la trésorerie d'Amplepuis au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le recouvrement de l'impôt sera assuré par le service des impôts des particuliers de Tarare.

Une permanence des services des finances publiques lors des échéances fiscales déclaratives et contributives sera peut-être faite dans les locaux de la MDR Amplepuis.

Pour les opérations comptables de la Commune, nous devrions dépendre de la trésorerie de Thizy les bourgs.

#### COR

#### COR - Contrat avec la région

La Cor va proposer à la région la signature d'un nouveau contrat tant pour son propre compte que pour celui de ses communes membres.

L'objectif est de parvenir à la conclusion du contrat le plus tôt possible avant fin 2016.

Nous avons proposé au financement de la région :

- Projet de skate park (espace de glisse) ; la demande de dotation n'ayant pas abouti.

### **Convention mutualisation service informatique**

Par convention prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2013 la COR et la commune de Saint Vincent de Reins ont décidé de créer un service commun informatique. Convention de 3 ans.

Le Conseil approuve la signature d'un avenant qui a pour objet de prolonger ladite convention jusqu'à la création du service commun informatique et téléphonie sans qu'il ne soit dérogé à aucun autre article.

### **Convention assistant de prévention**

\* Par délibération n° 2016-17 du 25 mars 2016 il a été confié à la COR la gestion d'un service commun : assistant de prévention.

Une erreur de rédaction ayant été faite. Le Conseil retire cette délibération.

\* Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nouvelle convention d'adhésion au service commun - assistant de prévention.

Le Conseil décide de confier à la COR la gestion de ce service et autorise Monsieur le Maire à signer cette nouvelle convention.

### **Convention d'aménagement et d'entretien**

Le Conseil Départemental a équipé la COR du Plan des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Afin d'harmoniser la gestion et le suivi du PDIPR le Département et la COR ont travaillé sur une nouvelle convention d'aménagement et d'entretien commune aux 3 secteurs.

La Commune finance l'ouverture d'un chemin, elle paie le forfait journalier et le repas des brigades vertes. Le Conseil autorise le maire à signer la nouvelle convention d'aménagement et d'entretien qui redéfinit les rôles de chacune des parties signataires.

Il désigne Madame Monique FINO comme référent pour le suivi du réseau.

### **Appel à projets Pôle de pleine nature du Massif Central**

Le Conseil approuve la stratégie définie dans le cadre de la candidature de la COR à l'appel à projets Pôle de pleine nature du Massif Central et confirme l'appartenance de la commune au partenariat.

### **Rapports annuels**

#### **Eau potable 2015**

#### **Assainissement 2015**

#### **Prix et qualité du service public d'élimination des déchets**

Rapports lus et approuvés.

### **Centre de Gestion du Personnel Communal et marché assurance groupe**

Il a été confié au Centre de gestion l'accomplissement de la procédure de consultation relative au contrat d'assurance groupe qui garantit contre tout ou partie des risques financiers inhérents au régime de protection sociale applicable aux agents territoriaux (maladie, accidents de travail, invalidité, maternité, décès).

Le 26 septembre la commission d'appel d'offre du centre de gestion va décider de l'attribution du marché  
Le 3 octobre envoi des propositions tarifaires aux communes  
Le 25 novembre date limite de retour des délibérations des collectivités souhaitant adhérer au contrat groupe d'assurance.

### Fleurissement

Remerciements aux personnes volontaires qui ont bien voulu accomplir cette tâche durant les congés de l'agent de voirie.

Merci aux Ets Gardet d'avoir remplacé gracieusement les fleurs détruites lors de l'orage de grêle du 24 juin ; geste très apprécié.

Voir pour aménager le Rond-point du Pont de la Côte et le massif aux Filatures.

### Intempéries

Expertise le lundi 5 septembre (grêle du 24 juin).

Bâtiments touchés :

Salle polyvalente - Poste - Boucherie - Boulangerie - Alimentation - Eglise - Salon de coiffure - Mairie - Caveau  
Eclairage public.

### Colis des aînés

Une année un repas est offert aux aînés et l'année suivante des colis pour Noël.

Cette année ce sont les colis de Noël. Les colis sont distribués aux personnes ayant plus de 68 ans et ayant leur résidence principale dans la commune.

En 2014, les colis de Noël ont coûté : 4.053,50 €

Pour 67 personnes seules - 33 couples et 5 hôpitaux soit 138 personnes

Aujourd'hui nous avons 71 personnes seules et 30 couples soit 131 personnes.

### Marche des cèpes

Le 25 septembre.

### 30<sup>ème</sup> Raid bleu

Il aura lieu du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre

### Questions diverses

- Entente Valabre à Gardanne

L'école d'application de sécurité Civile organise un stage Chef de groupe Feux de forêts au profit de stagiaires sapeurs-pompiers, marins pompiers et militaires de la sécurité civile, du lundi 24 au vendredi 28 octobre de 8 h à 18 h.

Ils ont demandé l'autorisation d'utiliser les routes, pistes et parcelles sur le domaine communal pour y effectuer des exercices.

Saint-Vincent-de-Reins

Le 24 octobre 2016

